



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E14745

VALABLE JUSQU'AU 11/10/2025

ÉDITÉ LE

17/09/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/09/1989

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 02/03/2023  
3 811

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC LAVAL 352 631 444

Siret : 352 631 444 00010

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 5024534

Assurance Responsabilité Travaux :

GAN 308544941803

Assurance Responsabilité Civile :

GAN 308544941803

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2024

Raison sociale : COUVERTURE CHARPENTE VIMARCEENNE

345 ROUTE DE VOUTRE  
VIMARCE  
53160 VIMARTIN-SUR-ORTHE

Téléphone : 02 43 37 40 56

Fax :

Portable :

Site Internet : ccv-53.fr

E-mail : accueil@ccv53.fr

Responsabilité légale :

GRANGE JEAN CHARLES DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 20

Tranche de classification : EFF2C

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	12/10/2023
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	05/10/2023
3121 PROB	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	05/10/2023
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	05/10/2023
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	08/09/2021
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	05/10/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.